

CPA

ASSOCIATION FORESTIÈRE
DES DEUX RIVES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
31 août 2016



BRASSARD CARRIER
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS





BRUNO BRASSARD & ASSOCIÉS INC.
RICHARD CARRIER & ASSOCIÉS INC.

BRASSARD CARRIER
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

1651, chemin Sainte-Foy, bureau 200
Québec (Québec) G1S 2P1
Télécopieur: (418) 682-0282
Téléphone: (418) 682-2929
i n f o @ G r o u p e B c a . c o m
S i t e W e b : G r o u p e B c a . c o m

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

Aux membres,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES, qui comprennent le bilan au 31 août 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES au 31 août 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BRASSARD CARRIER, COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Par : Richard Carrier, & Associés inc. (Richard Carrier, CPA auditeur, CA)

Québec, le 11 novembre 2016

ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

RÉSULTATS exercice terminé le 31 août

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	2016		2015	
	\$	%	\$	%
PRODUITS				
Subventions				
Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	13 000	2,53	13 000	2,89
Autres subventions	109 920	21,43	66 766	14,84
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN)	-	-	20 361	4,53
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	-	-	187 000	41,57
Autofinancement				
Dons	37 843	7,38	31 981	7,11
Commandites	19 767	3,85	8 300	1,85
Cotisations des membres	2 927	0,57	4 687	1,04
Contrats de services	298 704	58,23	88 683	19,71
Ventes d'articles promotionnels	22	-	242	0,05
Publicité	9 295	1,81	10 520	2,34
Autres produits	21 480	4,19	18 292	4,07
	512 958	100,00	449 832	100,00
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	307 625	59,97	268 907	59,78
Cours et charges de formation	2 229	0,43	2 798	0,62
Contractuels et sous-traitants	13 411	2,61	18 488	4,11
Honoraires professionnels	20 257	3,95	13 619	3,03
Achat et location d'équipement et de matériel	94 141	18,35	63 813	14,19
Loyer	10 636	2,07	9 029	2,01
Impression	24 083	4,69	23 140	5,14
Fournitures de bureau, papeterie, poste	5 147	1,00	9 737	2,16
Soutien informatique	15 907	3,10	22 491	5,00
Télécommunications	6 979	1,36	5 926	1,32
Assurances	1 936	0,38	1 749	0,39
Réunions et assemblée	1 289	0,25	1 107	0,25
Représentation et déplacement	17 661	3,44	20 285	4,51
Abonnement et cotisations	957	0,19	1 924	0,43
Autres charges	2 985	0,58	3 033	0,67
Intérêts et frais de banque	770	0,15	817	0,18
	526 013	102,55	466 863	103,79
RÉSULTATS NETS	(13 055)	(2,55)	(17 031)	(3,79)



ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
exercice terminé le 31 août

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	<u>2 0 1 6</u>	<u>2 0 1 5</u>
	\$	\$
FONDS NON AFFECTÉS		
SOLDE AU DÉBUT	106 594	123 625
Résultats nets (Résultats)	(13 055)	(17 031)
<hr/>		
SOLDE À LA FIN	<u>93 539</u>	<u>106 594</u>

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL :



, président



, secrétaire

ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

BILAN au 31 août

Les notes font partie intégrante des états financiers.

		2016		2015	
		\$	%	\$	%
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	(Note 3)	216 984	73,83	70 422	31,26
Débiteurs	(Note 4)	57 337	19,51	38 671	17,16
Subventions à recevoir	(Note 5)	13 239	4,50	101 720	45,15
Frais payés d'avance	(Note 6)	2 735	0,93	10 900	4,84
		290 295	98,78	221 713	98,41
PLACEMENTS	(Note 7)	3 585	1,22	3 585	1,59
		293 880	100,00	225 298	100,00

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs	(Note 8)	53 923	18,35	73 578	32,66
Apports reportés	(Note 9)	146 418	49,82	45 126	20,03
		200 341	68,17	118 704	52,69

ACTIF NET

Fonds non affectés	(Évolution de l'actif net)	93 539	31,83	106 594	47,31
		293 880	100,00	225 298	100,00



ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

FLUX DE TRÉSORERIE

exercice terminé le 31 août

Les notes font partie intégrante des états financiers.

		<u>2 0 1 6</u>	<u>2 0 1 5</u>
		\$	\$
EXPLOITATION			
Résultats nets	(Résultats)	(13 055)	(17 031)
Débiteurs (augmentation)	(Bilan-variation)	69 813	(90 435)
Frais payés d'avance (augmentation)	(Bilan-variation)	8 165	(1 265)
Créditeurs (diminution)	(Bilan-variation)	(19 653)	31 341
Apports reportés (diminution)	(Bilan-variation)	101 292	20 851
		<u>146 562</u>	<u>(56 539)</u>
INVESTISSEMENT			
Placements (augmentation)	(Bilan-variation)	-	(120)
VARIATION DES LIQUIDITÉS			
		146 562	(56 659)
TRÉSORERIE AU DÉBUT			
	(Note 3)	70 422	127 081
<hr/>			
TRÉSORERIE À LA FIN			
	(Note 3)	216 984	70 422

ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 août

Les notes font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association forestière des deux rives, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de l'arbre et des boisés en milieu urbain et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles en milieu forestier en privilégiant l'éducation et la sensibilisation auprès du grand public.

L'Association est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon le référentiel comptable suivant : Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent en fonction de la durée de la cotisation.

Les produits d'exploitation provenant de la vente de publications, de produits et services sont comptabilisés au moment de l'expédition ou de la prestation du service, selon la nature du produit ou du service. Le passif lié à la fraction du produit facturé, mais non encore gagné, est comptabilisé dans les apports reportés.

Les contributions des organismes partenaires et les droits d'inscription aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les produits d'exploitation provenant des colloques et cours sont comptabilisés à la date de présentation des colloques et des cours. Le passif lié à la fraction du produit provenant des colloques et cours facturés, mais non encore gagnés, est comptabilisé dans les apports reportés.

Les revenus de placements sont constitués des intérêts sur trésorerie et des intérêts sur dépôts. Les produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts sur placements sont comptabilisés sur la durée des placements selon la méthode du taux effectif.

ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 août

Les notes font partie intégrante des états financiers.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût d'origine moins amortissement, s'il y a une baisse de valeur, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût d'origine moins amortissement, s'il y a lieu, se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût d'origine moins amortissement, s'il y a lieu, se composent des fournisseurs et des frais courus.

RISQUES RELIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Association n'exige généralement pas de caution.

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2 0 1 6	2 0 1 5
	\$	\$
Encaisse	216 984	70 422

Les fonds de caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des trésoreries et équivalent de trésorerie.

4. DÉBITEURS

	2 0 1 6	2 0 1 5
	\$	\$
Clients et autres comptes courants	32 331	26 268
Dépôts de garantie	105	105
Taxes à recevoir	24 898	12 019
Autres recevables	3	279
	57 337	38 671



ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 août

Les notes font partie intégrante des états financiers.

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR	2 0 1 6	2 0 1 5
	\$	\$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MESS)	-	12 034
Nature Québec	-	16 396
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	-	56 100
Fondation Étudiant Solidarité Travail du Québec	-	3 888
Gouvernement du Canada	989	633
MRC Portneuf (anciennement CRÉ-CN)	5 000	5 761
Municipalité cantons Stoneham	-	6 908
Eco - Canada	3 750	-
Fondation de la faune	3 500	-
	13 239	101 720
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
6. FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2 0 1 6	2 0 1 5
	\$	\$
Loyer, assurances et comptabilité	2 735	5 663
Dépôt au service de paye	-	5 237
	2 735	10 900
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
7. PLACEMENTS	2 0 1 6	2 0 1 5
	\$	\$
<u>SOCIÉTÉ PRIVÉE (AU COÛT)</u>		
CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT FRÉDÉRIC BACK		
717 parts sociales, valeur nominale de 5 \$, votantes et participantes,		
représentant moins de 10 % des parts sociales émises et en circulation,		
remboursable à demande à la fin du bail.	3 585	3 585
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
8. CRÉDITEURS	2 0 1 6	2 0 1 5
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	31 421	45 421
Salaires et vacances	8 234	19 820
Déductions à la source	14 268	8 337
	53 923	73 578
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 août

Les notes font partie intégrante des états financiers.

9. APPORTS REPORTÉS	2 0 1 5	AJOUTS	RETRAITS	2 0 1 6
	\$	\$	\$	\$
Financière Toronto-Dominion	16 500	16 500	16 500	16 500
Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	6 500	6 500	6 500	6 500
Cotisations des membres	1 196	1 521	857	1 860
Rex Forêt	-	112 500	-	112 500
Mountain Équipement Coopérative	5 000	-	5 000	-
Environnement Canada	15 908	7 918	15 908	7 918
Nature Québec	-	1 140	-	1 140
Autres	22	-	22	-
	45 126	146 079	44 787	146 418

10. ENGAGEMENTS

L'Association est liée par des contrats de location d'un local et d'équipement, renouvelables et non résiliables. Ces engagements se répartissent comme suit :

Année	2 0 1 7	2 0 1 8	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 2 1	2 0 2 2&+	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Montant	11 224	11 709	12 111	12 465	-	-	47 509

Cette page est blanche.



CPA

AUDIT • CERTIFICATION • EXAMEN



RAPPORTS FINANCIERS ANNUELS ET MENSUELS



PLAN D'AFFAIRES ET DEMANDE DE FINANCEMENT



FISCALITÉ



IMPLANTATION DE SYSTÈMES COMPTABLES



SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE



PROCÉDURES ADMINISTRATIVES PERSONNALISÉES



ÉVALUATION, ACHAT ET VENTE D'ENTREPRISES



PLAN DE FORMATION



PLANIFICATION FINANCIÈRE PERSONNELLE

